

Questions orales

aussi applicable dans le cadre des affaires économiques internationales.

[Français]

* * *

LES IMPLANTS MAMMAIRES

Mme Pauline Picard (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. On apprend que les compagnies américaines responsables des problèmes causés par les implants mammaires s'appêtent à verser 4,75 milliards de dollars, dont 97 p. 100 de la somme serait destinée aux femmes américaines qui ne constituent pourtant que 50 p. 100 des victimes. Les autres, dont les Canadiennes, devront se contenter des miettes.

La ministre de la Santé peut-elle nous dire si elle a pris toutes les dispositions nécessaires afin que les Canadiennes soient partie prenante à la décision qui sera prise et qui les concerne au premier chef?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, nous suivons ce dossier très attentivement. Nous tenons à souligner que les femmes canadiennes peuvent recevoir toute l'information nécessaire auprès du ministère de la Santé pour celles qui sont intéressées par le sujet.

Mme Pauline Picard (Drummond): Monsieur le Président, puisque la ministre semble si sûre d'elle-même, comment peut-elle expliquer que l'avocat Mark Steven, qui représente un groupe important de femmes, déclare que les femmes au Canada sont en train de se faire avoir?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, on a tous le droit d'avoir des opinions, et je ne veux pas faire de commentaire sur les opinions des autres. Je ne peux que vous assurer que tout ce dossier nous intéresse au plus haut point. Personnellement, la santé des femmes canadiennes me tient à coeur, et c'est une de mes priorités. Je vais donc m'assurer que mon ministère fera tout en son pouvoir afin que les femmes canadiennes soient bien traitées.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. John Duncan (North Island—Powell River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

La Fédération canadienne des municipalités représente un palier important de gouvernement et est particulièrement sensible aux préoccupations des localités. Récemment, la fédération a recommandé à la Commission royale sur les peuples autochtones de faire participer les municipalités aux négociations sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale des autochtones.

Le ministre assurera-t-il à la Chambre que les municipalités seront invitées à prendre part aux négociations à venir?

• (1445)

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, sur le plan du droit, les municipalités sont les créatures des provinces. Cependant, dans

l'esprit de ces négociations, comme les municipalités et les gouvernements autochtones s'affrontent sur des questions de zonage et que le développement économique concerne à la fois les municipalités et les Premières Nations, j'ai fait une simple déclaration, sans établir de politique, pour préciser que les municipalités devraient être invitées, dans la mesure du possible, à participer aux négociations de façon ouverte et transparente afin qu'elles sachent exactement ce qui se passe et où elles se situent dans ces questions. En général, les nombreux maires avec lesquels je me suis entretenu un peu partout dans le pays sont d'accord avec cela.

M. John Duncan (North Island—Powell River): Monsieur le Président, je tiens à remercier le ministre de sa réponse et je voudrais lui demander s'il peut insister pour que la municipalité de Stewart, en Colombie-Britannique, participe aux négociations dans le nord-ouest de cette province.

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Encore une fois, monsieur le Président, les municipalités sont les créatures—ce terme ne me plaît guère, car j'ai déjà été maire—des provinces et relèvent directement d'elles.

Cependant, je répète que toute municipalité intéressée, du Yukon jusqu'à la Colombie-Britannique, est invitée à assister et à participer aux négociations. En fait, hier soir, je me suis entretenu avec un maire de la Colombie-Britannique à la suite d'une suggestion qu'a faite un député du Parti réformiste. J'estime que le système fonctionnera. Il le faut, parce que nous n'avons pas d'autres options.

* * *

LA BFC MOOSE JAW

Mme Georgette Sheridan (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Les Canadiens se souviennent que, dans son livre rouge, le Parti libéral, qui forme maintenant le gouvernement, s'est engagé à réduire les dépenses de la défense. Une telle réduction aura des répercussions sur les bases des Forces canadiennes et sur les localités environnantes, partout au pays.

En ma qualité de députée de la Saskatchewan, je suis très inquiète de l'avenir de nos bases et principalement de la plus importante, la BFC Moose Jaw, quartier général de la 15^e escadre.

Le ministre peut-il dire à cette Chambre quels progrès ont été réalisés en matière de responsabilité financière et d'efficacité dans le domaine de la défense?

L'hon. David Michael Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Je sais qu'elle se préoccupe énormément de l'avenir de la BFC Moose Jaw.

J'ai déjà répondu plusieurs fois à la question générale. Je crois que la députée comprend très bien les problèmes auxquels le gouvernement est confronté lorsqu'il s'agit de réduire le déficit et de rationaliser les dépenses militaires.

Je ne peux donner de garanties à la députée aujourd'hui, mais je peux affirmer que je suis bien conscient des difficultés régionales que peut entraîner la fermeture de l'une de nos bases. En